



Expert en finance inclusive, catalyseur de partenariats et d'innovation

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

- Pour diffusion immédiate -

L'ONG luxembourgeoise ADA soutient plus de 250 000 personnes dans les pays en développement avec des services financiers inclusifs

- **L'organisation non gouvernementale ADA est cofinancée par le ministère des Affaires étrangères et européennes pour promouvoir la finance inclusive dans les pays en développement**
- **ADA développe des services financiers et non-financiers sur mesure pour accompagner les petits exploitants agricoles et forestiers, les jeunes entrepreneurs et les ménages vulnérables, avec un total de 250 000 bénéficiaires en 2022**
- **En 2022, ADA a lancé ses premiers projets forestiers en soutien des petits exploitants forestiers et des entreprises de transformation du bois dans le but de renforcer les chaînes de valeur locales**

En 2022, l'ONG luxembourgeoise *Appui au développement autonome* (ADA) a aidé plus de 250 000 personnes vulnérables dans les pays en développement à améliorer leurs conditions de vie en leur donnant accès à des services financiers sur mesure.

Active en Afrique, en Amérique centrale et en Asie, ADA collabore avec des partenaires locaux en vue de mettre en œuvre des projets de financement inclusif qui soutiennent principalement les petits agriculteurs, les jeunes entrepreneurs et les ménages vulnérables. ADA est cofinancée par la Direction de la coopération au développement et de l'action humanitaire (ministère des Affaires étrangères et européennes).

Les services financiers de base tels que les microcrédits et les produits d'épargne permettent à ces groupes cibles d'améliorer leurs conditions de vie grâce à des revenus plus stables, une meilleure sécurité alimentaire et de meilleures conditions sanitaires et d'hygiène.

Des solutions de financement sur mesure pour les exploitants agricoles, les entrepreneurs et les familles

Exploitations agricoles et forestières

Dans le même temps, ADA offre aux petites exploitations agricoles familiales et forestières un accès à du financement et à une formation en matière de pratiques de production durables et résilientes aux effets des changements climatiques. Cela leur permet d'accéder aux marchés pour acheter des intrants de haute qualité et vendre leurs produits à un prix juste.

En 2022, près de 25 000 petits exploitants ont bénéficié de prêts pour leur activité agricole, l'achat d'intrants, la mécanisation, la transformation, le stockage ou la commercialisation. Près de 70 000 exploitants agricoles et forestiers ont par ailleurs bénéficié d'une éducation financière ainsi que d'une formation sur les bonnes pratiques ou l'entrepreneuriat. Plus de 58 000 agriculteurs ont souscrit à une assurance indicielle couvrant les risques de sécheresse et/ou d'inondation afin de renforcer leur résilience au changement climatique. En outre, près de 14 000 agriculteurs bénéficient d'un meilleur accès aux marchés grâce, par exemple, à des plateformes numériques leur permettant de se connecter avec d'autres acteurs de la chaîne de valeur, la certification (biologique, commerce équitable, etc.) ou encore des contrats tripartites avec des acheteurs ou des transformateurs et des institutions financières.

Entrepreneurs

ADA développe des mécanismes de financement innovants adaptés aux besoins des jeunes entrepreneurs, tels que des prêts à long terme ou des programmes de remboursement de prêts flexibles basés sur les revenus. ADA propose également aux jeunes des formations ou du coaching pour leur permettre de développer leurs compétences entrepreneuriales et managériales.

À cette fin, ADA a collaboré en 2022 avec six institutions de microfinance qui proposent des services financiers spécifiques aux jeunes entrepreneurs et avec huit organisations de soutien aux entreprises qui proposent des programmes de coaching sur mesure. Ainsi, plus de 550 entrepreneurs se sont vu accorder des prêts sur mesure, plus de 650 ont bénéficié d'un produit d'épargne et près de 400 ont participé à des programmes de soutien aux entreprises ou ont bénéficié d'un service de comptabilité numérique.

Ménages et familles vulnérables

En ce qui concerne les ménages vulnérables, ADA identifie des solutions innovantes et durables afin d'offrir l'accès à des services de base tels que l'énergie, le logement, l'eau, les soins de santé et l'éducation. Des solutions de financement sont ensuite développées pour leur permettre de bénéficier de ces services à un prix abordable.

En 2022, ADA a collaboré avec 21 institutions de microfinance pour développer des services financiers permettant d'accéder à des services de base. 73 ménages ont ainsi pu accéder à l'eau et à l'assainissement. Par ailleurs, près de 650 ménages ont gagné l'accès à des énergies renouvelables ou à des équipements économes en énergie grâce à un prêt et/ou via des fournisseurs d'énergie soutenus par ADA.

Nouveau focus sur les activités forestières

Si ces activités s'inscrivent dans la continuité des projets lancés dans le cadre de la nouvelle stratégie en 2021, Laura Foschi, Directrice exécutive de ADA, explique que « 2022 a été marquée par de nouveaux projets de finance verte inclusifs au Guatemala et au Rwanda, dont le but est de fournir un financement et une formation sur mesure à des petites entreprises forestières. Les petits exploitants forestiers sont un nouveau groupe de bénéficiaires de ADA avec des besoins spécifiques ; ils sont confrontés à des cycles de production plus longs et ont des besoins de financement à plus long terme que les petits exploitants agricoles. ADA expérimente également des solutions pour connecter les différents acteurs de la chaîne de valeur forestière locale et former les exploitants forestiers. »

Par exemple, ADA mène un projet pilote avec l'incubateur d'entreprises Tikonel en vue de renforcer la chaîne de valeur forestière dans les hautes terres occidentales du Guatemala. Plus de 60 exploitants forestiers ont mis en œuvre des pratiques durables dans le but de fournir ultérieurement des entreprises de transformation du bois à un prix juste. En outre, plusieurs PME de transformation du bois ont bénéficié d'une formation entrepreneuriale.

À propos d'ADA

ADA (Appui au développement autonome) est une organisation non gouvernementale luxembourgeoise qui renforce l'autonomie des personnes vulnérables en utilisant la finance inclusive pour améliorer leurs conditions de vie. Elle est approuvée et cofinancée par la Direction de la coopération au développement et de l'action humanitaire du Luxembourg.

ADA bénéficie du Haut Patronage de Son Altesse Royale la Grande-Duchesse de Luxembourg.

Porte-parole d'ADA | Brenda Nolden b.nolden@ada-microfinance.lu | Tél. : +352 45 68 68 39